Depuis longtemps et en particulier dans le mouvement Freinet, des enseignants et leurs classes se sont trouvés dans des situations où parler, écrire et publier ne se faisait pas sans risques, voire ne pouvait se faire (aujourd'hui encore, voir par exemple la collègue sanctionnée pour s'être exprimée sur internet). Parmi beaucoup d'autres, j'en résume trois (Sicile, France, Roumanie) dans le document joint La liberté de parole et d'écrits : Histoires

Documents joints

La liberté de parole et d'écrits : Histoires